



© Un conte peut en cacher un autre - Les Films du Préau



L'ÉDITO DE FRANÇOIS AYMÉ, PRÉSIDENT DE L'AFCAE

Servir les films

En cette rentrée, pas moins de trois rapports ou recommandations sur des sujets sensibles liés à la diffusion des films font déjà l'actualité.

1^{er} sujet : la recommandation de la Médiateur du cinéma liée à la programmation des cinémas de deux et trois écrans. Nous nous réjouissons de ce texte. Par un travail statistique inédit, il démontre que, contrairement à une idée reçue, l'exposition en plein programme dans les petits cinémas n'est pas la solution optimale pour valoriser les films. Au contraire, la Médiateur constate que, dans la grande majorité des cas, la programmation d'un film en sortie nationale dans ces établissements, complétée par la projection d'autres titres, générerait, sur l'ensemble de la carrière du film et pour cette salle, un nombre d'entrées supérieur et une exposition plus longue. À la condition expresse que les séances proposées soient suffisantes en nombre et en qualité, proportionnées au potentiel du film et de la salle, et bien annoncées. Cette conclusion est logique : un cinéma est d'autant plus attrayant qu'il offre un choix minimum à tous les publics. Comment expliquer à ces publics, aux attentes diverses, habitués à une offre pléthorique (dans d'autres salles et sur d'autres supports), que pour le cinéma à côté, il n'y a que deux écrans et donc uniquement deux films par semaine ? On soulignera l'importance de cette recommandation qui, en s'ajoutant à celle consacrée l'an dernier aux mono-écrans, concerne les trois-quarts des cinémas en France ! C'est un bel outil. Encore faut-il s'en servir.

Les habitudes ont la peau dure et les résistances, malgré les faits établis, seront nombreuses. Aux exploitants et programmeurs concernés de s'appuyer sur ce texte pour aller en médiation lorsque c'est nécessaire. La déclinaison mécanique du plein programme des grandes villes et des grands cinémas aux petites villes et petits cinémas relève plus de l'habitude et du bon vouloir du plus fort que de la recherche de la meilleure stratégie pour les films.

2^e sujet : le financement de la deuxième génération du matériel de projection numérique. Notre accueil du rapport de la mission est plus contrasté. Nous partageons l'analyse selon laquelle le financement de l'équipement doit être clairement dissocié de la programmation, ce qui n'a pas été le cas avec le système initial qui a relégué en cinquième semaine la diffusion dans des centaines de cinémas, en cristallisant une exploitation à deux vitesses. Nous entendons le fait que la loi initiale était consacrée à la première génération, que le coût du matériel a sensiblement baissé, que la mise en place de formations spécifiques serait utile et que, pour une partie de l'exploitation, le passage au numérique a généré de substantielles économies de personnel. En revanche, pour la majeure partie des cinémas indépendants, les économies ne sont pas significatives, les recettes publicitaires sont restées stables et il n'y a pas eu d'amélioration dans l'accès aux films, ce qui était, pour beaucoup, la principale motivation du passage au numérique. La situation de la distribution est aujourd'hui difficile et cela doit être pris en compte. Les économies réalisées sur l'édition des copies ont été malheureusement compensées par l'explosion des frais de promotion. C'est un problème spécifique, indépendant de la question de la projection numérique, qui doit donc être traité de manière dissociée. En clair, l'exploitation indépendante n'est pas responsable de l'inflation du coût

→ SUITE EN DERNIÈRE PAGE

Focus sur
la fréquentation
Art & Essai

P. 2-3

Dossier
Jeune Public

P. 10

Festival
Indépendance(s)
et création

P. 11

Dossier
Chronologie
des médias

P. 12-13



© Dunkerque - Warner Bros

Dunkerque ne débarque pas tout seul !

Une nouvelle locomotive en grande réussite, une diversité des œuvres qui s'accroît, des genres mieux représentés : cet été, le box-office des films Art et Essai a pris du galon.

Si *La La Land* conserve la tête du box-office, la nouvelle réalisation de Christopher Nolan fait une entrée spectaculaire dans le top 30, s'installant directement en deuxième place. En réunissant plus de 2,2 millions d'entrées, *Dunkerque*, projeté dans 1 302 établissements, réalise le succès estival de l'année et pourrait, en fin de carrière en salles, chatouiller le film de Damien Chazelle. En 2016, un seul film Art et Essai avait atteint le cap des 2 millions de spectateurs (*The Revenant* : 3,8 millions). Parmi les autres nouveautés qui intègrent le classement, *Le Grand Méchant Renard* de Benjamin Renner et Patrick Imbert, accumulant plus de 500 000 entrées, se situe provisoirement en 6^e position, s'élevant comme unique et digne représentant de l'animation Art et Essai. Quant à *Le Caire confidentiel* de Tarik Saleh, il semble être la bonne surprise de l'été, avec un résultat exceptionnel pour un film égyptien puisqu'il aura rassemblé près de 350 000 spectateurs, lui assurant une provisoire 15^e place. Enfin, en ayant compilé plus de 200 000 entrées, *Visages, Villages* coréalisé par Agnès Varda et JR, devient le quatrième documentaire présent dans le top 30.

Si le classement n'a pas connu de grandes évolutions depuis le mois de mai, *L'Amant double* réussit une excellente progression. En réalisant près de 400 000 entrées, le film de François Ozon s'introduit tout juste dans le top 10. Le box-office prend globalement plus d'ampleur. Fin mai, l'œuvre classée à la 30^e place avait réuni un peu plus de 100 000 entrées alors que positionné aujourd'hui 30^e, *The Young Lady* s'approche davantage des 150 000 spectateurs. Par ailleurs, 17 longs métrages ont été programmés dans plus de 1 000 cinémas (+ 2 hors top 30). Trois films figurant dans le top 30 des films Art et Essai 2016 n'avaient pas atteint ce chiffre symbolique. ●

Top 30 des films recommandés Art et Essai 2017 au 22 août

Films	Entrées	Cinéma en sortie nationale	Total Cinémas programmés	Coefficient Paris Province*
1. <i>La La Land</i> (SND Films)	2 720 764	415	1 916	2,8
2. <i>Dunkerque</i> (Warner Bros)	2 221 997	748	1 302	4,2
3. <i>Patients</i> (Gaumont)	1 221 704	282	1 838	5,5
4. <i>Sage Femme</i> (Memento Films)	700 106	477	1 798	4,4
5. <i>Moonlight</i> (Mars Films)	563 359	90	1 148	2,1
6. <i>Le Grand Méchant Renard</i> (Studiocanal)	545 801	341	1 344	3,5
7. <i>Django</i> (Pathé Distribution)	480 441	226	1 593	3,9
8. <i>Jackie</i> (BAC Films)	462 332	226	1 320	2,5
9. <i>Aurore</i> (Diaphana Distribution)	430 194	213	1 428	3,9
10. <i>L'Amant double</i> (Mars Films)	386 912	291	1 276	3,2
11. <i>Les Fantômes d'Ismaël</i> (Le Pacte)	385 109	302	1 423	3,1
12. <i>The Lost City of Z</i> (Studiocanal)	378 001	167	1 042	2,2
13. <i>Silence</i> (Metropolitan Filmexport)	328 982	202	972	2,6
14. <i>Chez nous</i> (Le Pacte)	320 357	257	1 261	4,1
15. <i>Le Caire confidentiel</i> (Memento Films)	317 050	104	556	1,9
16. <i>Loving</i> (Mars Films)	310 944	161	1 229	3,2
17. <i>Rodin</i> (Wild Bunch)	300 757	270	1 476	3,5
18. <i>Corporate</i> (Diaphana Distribution)	254 503	144	1 066	2,6
19. <i>Nocturnal Animals</i> (Universal Pictures)	235 887	183	386	1,9
20. <i>Et les mistral gagnants</i> (Nour Films)	229 500	72	995	3,5
21. <i>Neruda</i> (Wild Bunch)	228 051	106	909	2,9
22. <i>L'Autre Côté de l'espoir</i> (Diaphana)	223 200	141	942	2,4
23. <i>La Confession</i> (SND Films)	209 391	276	995	3,9
24. <i>Visages, Villages</i> (Le Pacte)	209 143	142	903	3,0
25. <i>À voix haute</i> (Mars Films)	189 759	45	784	2,8
26. <i>Primaire</i> (Studiocanal)	180 853	194	1 321	4,1
27. <i>Après la tempête</i> (Le Pacte)	158 302	97	730	3,1
28. <i>Grave</i> (Wild Bunch)	151 831	80	474	2,4
29. <i>La Vallée des Loups</i> (Pathé Distribution)	148 222	88	812	9,5
30. <i>The Young Lady</i> (KMBO)	144 329	116	810	2,0

* Coefficient Paris-Périphérie/Province

DOSSIER RÉALISÉ PAR CSABA ZOMBORI

Grands auteurs et petites pépites au rendez-vous

Si Miyazaki, Burton et Ocelot ont marqué de leur empreinte les vingt dernières années, des œuvres singulières de tout genre et horizon ont également séduit le public et les salles.

21 films d'animation, 6 longs métrages de fiction, 3 documentaires représentent les trente œuvres figurant au sein du catalogue Jeune Public Art et Essai qui ont réuni le plus de spectateurs depuis les vingt dernières années. Trente films qui sont

devenus trente grands classiques du cinéma. Si les fictions sont en minorités, elles sont majoritairement issues de réalisateurs confirmés : Martin Scorsese, Stephen Daldry, Roberto Benigni, qui s'adjuge la première place de ce classement avec *La Vie est belle*, ou Tim Burton, l'appétence du public français lui permettant de placer trois de ses films dans le top 30 (*Charlie et la chocolaterie*, *Les Noces funèbres* et *Big Fish*). Un autre maître de l'animation règne sur ce box-office. Avec *Le Voyage de Chihiro*, *Le Château ambulant*, *Ponyo sur la falaise* et *Le Château dans le ciel*, l'ombre d'Hayao Miyazaki plane sur le classement des films d'auteur jeune public. Et si on y ajoute *Arrietty*, c'est tout le travail

du studio d'animation japonais Ghibli qui aura été plébiscité dans les salles. L'animation française n'est pas en reste puisqu'à lui tout seul, Michel Ocelot est présent à quatre reprises dans le classement grâce aux trois volets de la saga *Kirikou* et *Azur et Asmar*, qui ont tous cumulé plus d'un million d'entrées. Sans oublier les studios Aardman qui placent 3 films dans le classement (*Chicken Run*, *Wallace et Gromit* et *Shaun le Mouton*).

S'il est fidèle aux auteurs, le public conserve une certaine curiosité pour les talents émergents, en témoignent les excellents résultats d'*Himalaya*, de *Persepolis* ou de *La Prophétie des grenouilles*. Enfin, bien que le film le plus récent figurant au top 10 date de 2005, une œuvre bouscule la hiérarchie du box-office chaque année depuis trois ans. *Minuscule* en 2014, *Shaun le Mouton* en 2015 et *Ma vie de Courgette* l'an passé attendent patiemment leurs successeurs. ●

Top 30 des films Art et Essai Jeune Public depuis 20 ans

Films	Entrées	Date de sortie
1. <i>La Vie est belle</i> (BAC Films)	4 359 690	21/10/98
2. <i>Charlie et la chocolaterie</i> (Warner Bros)	4 150 910	13/07/05
3. <i>Shrek</i> (Paramount Pictures France)	4 026 010	04/07/01
4. <i>Chicken Run</i> (Pathé Distribution)	2 967 010	13/12/00
5. <i>Le Peuple migrateur</i> (BAC Films)	2 552 200	12/12/01
6. <i>Himalaya, l'enfance d'un chef</i> (BAC Films)	2 445 238	15/12/99
7. <i>Billy Elliot</i> (Tamasa Diffusion)	2 442 442	20/12/00
8. <i>Wallace et Gromit : Le Mystère du lapin-garou</i> (Paramount)	2 211 227	12/10/05
9. <i>La Marche de l'empereur</i> (Walt Disney Studios)	1 867 518	26/01/05
10. <i>Kirikou et les bêtes sauvages</i> (Gebeka Films)	1 864 478	07/12/05
11. <i>Être et avoir</i> (Les Films du Losange)	1 792 252	28/08/02
12. <i>Azur et Asmar</i> (Diaphana)	1 632 692	25/10/06
13. <i>Minuscule, La Vallée des fourmis perdues</i> (Le Pacte)	1 468 481	29/01/14
14. <i>Les Noces funèbres</i> (Warner Bros)	1 362 999	19/10/05
15. <i>Le Voyage de Chihiro</i> (Walt Disney Studios)	1 354 221	10/04/02
16. <i>Le Château ambulant</i> (Walt Disney Studios)	1 317 374	12/01/05
17. <i>Zarafa</i> (Pathé Distribution)	1 304 546	08/02/12
18. <i>Hugo Cabret</i> (Metropolitan Filmexport)	1 285 133	14/12/11
19. <i>Persepolis</i> (Diaphana)	1 231 449	27/06/07
20. <i>Kirikou et la sorcière</i> (Gebeka Films)	1 175 741	09/12/98
21. <i>Big Fish</i> (Sony Pictures)	1 166 649	03/03/04
22. <i>Kirikou et les hommes et les femmes</i> (Studiocanal)	1 081 978	03/10/12
23. <i>Ernest et Célestine</i> (Studiocanal)	1 081 203*	12/12/12
24. <i>Ponyo sur la falaise</i> (Walt Disney Studios)	976 034*	08/04/09
25. <i>Shaun le Mouton - Le Film</i> (Studiocanal)	973 157*	01/04/15
26. <i>Arrietty, le petit monde des chapardeurs</i> (Walt Disney)	933 685	12/01/11
27. <i>Le Château dans le ciel</i> (Walt Disney Studios)	921 136	15/01/03
28. <i>La Prophétie des grenouilles</i> (BAC Films)	843 250	03/12/03
29. <i>Les Triplettes de Belleville</i> (Diaphana)	827 273	11/06/03
30. <i>Ma vie de Courgette</i> (Gebeka Films)	826 289	19/10/16

Source IBOE - déclaratif distributeur au 21/08/2017

* Déclaratif Exploitant car supérieur au déclaratif distributeur.



© Folivari/Panique/StudioCanal/RTBF (Télévision belge)/OUFtivi/VOO/BeTV

Fantastique Méchant Renard

Grâce à une presse enthousiaste, un bouche-à-oreille réussi et le soutien des salles, l'adaptation de la bande dessinée de Benjamin Renner qu'il a coréalisé avec Patrick Imbert, *Le Grand Méchant Renard*, sorti le 21 juin, s'est offert un bel été prolongé. Profitant de la Fête du cinéma lors de sa semaine de sortie pour générer un écho, le film d'animation a réuni davantage de spectateurs en 2^e semaine d'exploitation (+18%), malgré une faible augmentation du nombre d'écrans (347 contre 303 en 1^{re} semaine). Toujours à l'affiche à la rentrée, il a connu une nouvelle embellie en 5^e semaine (+21% sur 561 écrans). Alors que le film distribué par Studiocanal a réuni près de 550 000 entrées à ce jour, le rôle des salles Art et Essai n'est pas négligeable puisque, dès la 2^e semaine d'exploitation, un ticket sur deux provenait d'une salle Art et Essai. Par ailleurs, en 3^e semaine, près de la moitié des entrées étaient issues d'un établissement de moins de cinq écrans. ●



Faute d'amour

Andreï Zviaguintsev

Boris et Genia sont en train de divorcer. Ils se disputent sans cesse et enchaînent les visites de leur appartement en vue de le vendre. Ils préparent déjà leur avenir respectif : Boris avec une jeune femme enceinte et Genia avec un homme aisé qui est prêt à l'épouser... Aucun des deux ne semble avoir d'intérêt pour Aliocha, leur fils de 12 ans. Jusqu'à ce qu'il disparaisse.

Après son *Léviathan* qui dressait un inquiétant portrait de la société russe, Andreï Zviaguintsev s'intéresse cette fois aux individus pris dans la tourmente de la disparition d'un enfant et non plus au système qui les écrase.

Ce sont des personnages terriblement seuls que le réalisateur nous présente. Entre un homme qui refait sa vie, une femme qui passe son temps sur Instagram, ou un enfant délaissé par ses parents. Et c'est la détresse de l'enfant qui prend subitement tout l'espace dans un plan d'une force rarement vue, qui hante tout le film. Détresse silencieuse de l'enfant invisible qui disparaît, détresse impuissante des parents esseulés face à cette disparition.

Dans une mise en scène toujours aussi aboutie, le réalisateur réussit à isoler ses personnages en posant sa caméra, en mettant de la distance entre elle et les acteurs. Ils sont là mais on ne peut les atteindre, les toucher, à l'image de ce petit garçon perdu. Zviaguintsev nous offre un film bouleversant et intense, de ceux qui marquent et restent, immense coup de cœur de nombreux festivaliers à Cannes cette année. ●



Téhéran Tabou

Ali Soozandeh

Voyage choral dans le Téhéran contemporain, à travers les destins croisés d'une poignée de personnages de l'Iran d'aujourd'hui, tous impactés par un acte en apparence anodin mais aux conséquences tragiques, et confrontés à la chape de plomb du régime des ayatollahs.

Le film d'Ali Soozandeh, dévoilé à la Semaine de la Critique du dernier Festival de Cannes, se distingue de ses prédécesseurs par son statut d'œuvre « déracinée » et sa capacité à traiter des sujets habituellement tabous dans le cinéma iranien (la prostitution, l'avortement). C'est bien parce que le réalisateur est exilé en Allemagne qu'il a pu se donner cette liberté artistique. L'utilisation du procédé de la rotoscopie ajoute à cette impression d'inédit.

Ce procédé d'animation, popularisé par *Valse avec Bachir*, saisit le spectateur par son hyperréalisme et sa douloureuse adéquation avec son sujet. En effet, dans une société où la représentation du corps féminin reste un tabou répréhensible, seule cette technique permet de donner aux personnages une existence et une densité bouleversantes. En suivant les pas d'une prostituée au grand cœur, d'un étudiant consumé par son désir d'exil pour s'assurer un avenir meilleur, et une femme au foyer étouffée par le poids d'une société patriarcale, c'est tout un pays qui est dépeint dans son intimité la plus crue, la plus désespérée, mais aussi la plus drôle et la plus subversive. ●

Faute d'amour
Andreï Zviaguintsev

Fiction
Russie, 2017
2 h 07

Distribution
Pyramide Distribution

Sortie
le 20 septembre

Prix du Jury
Festival de Cannes 2017

Téhéran Tabou
Ali Soozandeh

Fiction
Allemagne, Autriche, Iran, 2017, 1 h 36

Distribution
ARP Sélection

Sortie
le 4 octobre

Semaine de la Critique
Festival de Cannes 2017

Carré 35
Éric Caravaca

Fiction
France, 2017
1 h 07

Distribution
Pyramide Distribution

Sortie
le 1^{er} novembre

Hors Compétition
Festival de Cannes 2017



Carré 35

Éric Caravaca

L'acteur Éric Caravaca cherche à comprendre les raisons de la mort, à l'âge de 3 ans, de sa sœur aînée qu'il n'a jamais connue et dont ne subsiste aucune trace, trou noir mémoriel entretenu par sa mère depuis plusieurs décennies.

L'un des films les plus hypnotiques et bouleversants du dernier Festival de Cannes aura été le plus court de la sélection officielle, et le plus inattendu. Qu'on en juge : deuxième film d'Éric Caravaca, documentaire d'à peine 1 h 07, niché en hors compétition... Pourtant, sous ses atours peu spectaculaires et si peu cannois se cache un « vrai » film de fantôme d'une puissance émotionnelle renversante.

En menant l'enquête sur ce secret enfoui dans les cendres du Maroc français agonisant où vivaient à l'époque ses parents, Éric Caravaca tente d'extirper les métastases de ce tabou familial.

Face au mutisme, aux non-dits et aux réécritures du passé, le réalisateur tisse l'histoire des siens avec la grande Histoire de la décolonisation à travers une écriture remarquable d'intelligence, donnant à l'évocation de ce deuil une dimension universelle. En ne tombant jamais dans l'ornière du règlement de comptes nombriliste, *Carré 35* prouve que 67 minutes de projection peuvent cicatiser des plaies intimes vieilles de plus de cinquante ans. ●



L'Atelier Laurent Cantet

Dans le Sud de la France, sur les hauteurs de La Ciotat, une romancière à succès dirige un atelier d'écriture pour jeunes en insertion, avec pour but de leur faire écrire un roman noir collectif. Face à des tempéraments à vif, l'écrivaine va affronter l'un de ses élèves, Antoine, dont la violence et la sensibilité vont la troubler durablement.

Neuf ans après *Entre les Murs*, Palme d'or 2008, Laurent Cantet revenait cette année à Cannes dans la sélection Un Certain Regard, pour un nouveau portrait de groupe, et une nouvelle exploration de la jeunesse. Après ses petits héros collégiens, c'est à de jeunes adultes emplies de doutes et de colères que le réalisateur s'attache, et qu'il confronte aux différentes fonctions du langage. En effet, l'importance sociale, politique et artistique de la langue y est encore une fois centrale, et les longues joutes oratoires de ses personnages face à la formidable Marina Foïs insufflent une énergie vibrante à ce moment de basculement crucial dans une vie d'homme et de femme. Empruntant autant à la chronique sociale qu'au théâtre filmé, tout en s'autorisant des bifurcations inattendues vers le thriller psychologique, Laurent Cantet remet ses thèmes fétiches sur le métier, et livre l'un des films les plus ambitieux et atypiques de cette rentrée. ●

L'Atelier
Laurent Cantet

Fiction
France, 2017
1 h 53

Distribution
Diaphana
Distribution

Sortie
le 11 octobre

Un Certain Regard
Festival de Cannes
2017

**La Passion
Van Gogh**
Dorota Kobiela
et Hugh Welchman

Animation
Pologne,
Royaume-Uni,
2017,
1 h 28

Distribution
La Belle Company

Sortie
le 11 octobre

Prix du Public
Festival du Film
d'Animation
d'Annecy 2017

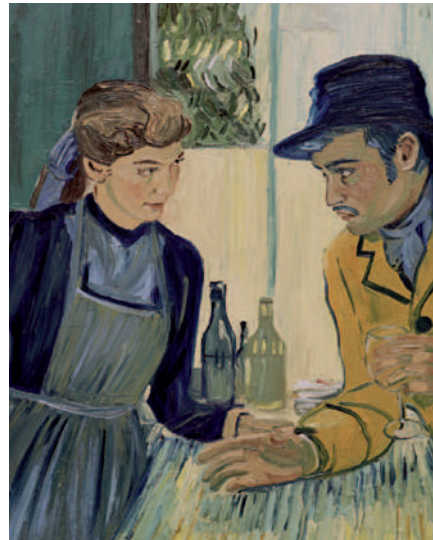
The Square
Ruben Östlund

Fiction
Suède, 2017
2 h 25

Distribution
BAC Films

Sortie
le 18 octobre

Palme d'or
Festival de Cannes
2017

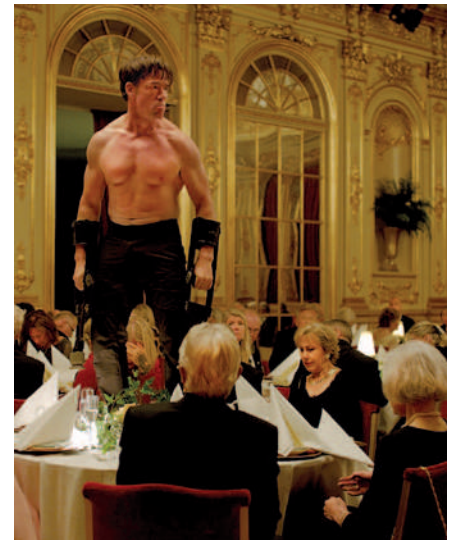


La Passion Van Gogh Dorota Kobiela Hugh Welchman

Paris, été 1891, Armand Roulin est chargé par son père de remettre en mains propres une lettre au frère de Vincent Van Gogh, Theo, mais celui-ci reste introuvable. Le jeune homme apprend alors que Theo, visiblement anéanti par la disparition de son frère aîné, ne lui a survécu que quelques mois. Comprenant qu'il a sans doute mal jugé Vincent, Armand se rend à Auvers-sur-Oise, où le peintre a passé ses derniers mois, pour essayer de comprendre son geste désespéré. En interrogeant ceux qui ont connu l'artiste, il découvre combien sa vie a été surprenante et passionnée et conserve une grande part de mystère.

Aucun artiste n'a suscité davantage de fantasmes que Vincent Van Gogh. Tantôt qualifié de martyr, de fou, tantôt de génie, le personnage qu'il était ne se dévoile réellement que dans les lettres qu'il a laissées. C'est ainsi que dans sa dernière, il écrira : « On ne peut s'exprimer que par nos tableaux. » Dès lors, c'est un bel hommage que lui rend ce film en laissant les toiles nous raconter sa véritable histoire.

La Passion Van Gogh est le premier long métrage entièrement peint à la main. Grâce au film, les toiles du maître reprennent vie. 62 450 plans constituent tour à tour des huiles peintes à la main par 90 artistes venus du monde entier pour participer à ce projet aux studios Loving Vincent situés en Pologne et en Grèce. ●



The Square Ruben Östlund

Christian, divorcé et père de deux enfants, conservateur d'un musée d'art contemporain, roule en voiture électrique et soutient les grandes causes humanitaires. Il prépare sa prochaine exposition, « The Square », qui incite les visiteurs à l'altruisme. Mais il est parfois difficile de vivre en accord avec ses valeurs : quand Christian se fait voler son téléphone portable, sa réaction ne l'honore guère...

Surprenant film que *The Square*. Par l'environnement qu'il dépeint d'abord. Peu de fictions prennent place dans un musée d'art contemporain. On assiste à de savoureuses scènes à la fois très drôles et extrêmement embarrassantes. Ce ton décalé, inattendu, sarcastique nous capture dès son ouverture, où une jeune journaliste interviewe Christian, et trouve son apogée lors du dîner de lancement de l'exposition qui dégénère. On apprécie que le film n'épargne personne en excusant tout le monde. Ce que le réalisateur nous dit, c'est que personne n'est parfait. C'est la dure leçon à laquelle est confronté notre conservateur qui prône un comportement tout en agissant différemment. Abordant une problématique qui semble lui être chère, Östlund ne donne pas beaucoup de crédit à la nature humaine qu'il montre comme instinctivement individualiste et égoïste. Mais il montre aussi la tentative d'un homme pour se rattraper, pour faire amende honorable dans une dernière partie qui montre un peu de bienveillance et d'espoir. ●



Titicut Follies Frederick Wiseman

Bridgewater (Massachusetts), 1967. Frederick Wiseman tourne *Titicut Follies*, son premier film, dans une prison d'État psychiatrique, et atteste de la façon dont les détenus sont traités par les gardiens, les assistants sociaux et les médecins à l'époque.

Ce que révèle le film lui a valu d'être interdit de projections publiques aux États-Unis pendant plus de 20 ans à la suite d'un procès intenté à Wiseman. Ce dernier a été accusé de s'être immiscé dans l'intimité des détenus et d'avoir trahi un « contrat oral » permettant à l'État le contrôle éditorial du film. Le juge l'a alors qualifié de « cauchemar d'obscénités macabres ».

Dans son film, Wiseman décrit la violence du pouvoir institutionnel. Le spectateur fait face à des patients-détenus malmenés par les gardiens et les médecins. Il est comme immergé, et cette immersion est permise par ce qui fera tout le cinéma de Wiseman : captation à hauteur d'yeux, plans mobiles et serrés, absence de voix-off, d'intertitres, peu d'éléments explicatifs. Il fait confiance à l'image et aux dialogues entre les personnages qui montrent, à l'état brut, les conditions de vie au sein d'une prison psychiatrique du Massachusetts. ●



La Solitude du coureur de fond Tony Richardson

Ayant été accusé de cambriolage, Colin Smith, un adolescent, est envoyé dans un centre de redressement. Le directeur remarque rapidement ses qualités athlétiques et devine en lui un coureur de fond d'exception. Aussi le soumet-il à un rude entraînement. Colin se plie à la discipline que lui impose le directeur, tout en se remémorant les étapes de sa dérive.

Deux ans après le succès d'*Un goût de miel*, Tony Richardson transpose de nouveau à l'écran un roman, celui d'Alan Sillitoe (scénariste). Le film, comme l'ouvrage, possède une forte dénonciation sociale traitée à travers l'histoire d'un jeune inadapté refusant d'être récupéré par un système responsable de ses échecs. Le personnage principal, Colin, décide envers et contre tout de choisir son libre arbitre et de rester fidèle à sa rébellion, incarnant ainsi parfaitement le cousin anglais d'Antoine Doinel. Il annonce les personnages déshérités que l'on retrouvera par exemple chez Ken Loach ou Stephen Frears. Poétique par son récit cinématographique et politique par ce qu'il dénonce, ce film marque un moment clé dans l'histoire du cinéma anglais et, plus particulièrement, du *Free cinema*. ●



Notre pain quotidien King Vidor

En 1929, alors que les États-Unis traversent une crise dramatique, John et Mary, dont la situation financière est critique, se voient proposer de reprendre une petite ferme hypothéquée. Ils acceptent, mais l'ampleur de la tâche est telle qu'ils décident de s'organiser en coopérative. De tout le pays, des volontaires accourent, pour les aider dans cette incroyable et stimulante aventure...

Étonnant de voir à quel point ce film résonne encore aujourd'hui, tourné dans les années 1930, à une époque où les fermiers américains meurent de la crise, de la sécheresse et attendent tout de Roosevelt et du New Deal pour se sortir de cette situation. King Vidor met en avant la communauté qui se bat pour exploiter la terre, mais également les compétences des uns et des autres pour vivre dignement, ensemble, annonçant 6 ans en avance un autre chef-d'œuvre traitant du même thème, *Les Raisins de la colère* de John Ford. Les valeurs humaines universelles montrées à l'écran en font un film non pas utopiste, mais positif sur la puissance d'une communauté et sur ce qu'elle peut générer. ●

FILM
CLASSIQUE

La Solitude du coureur de fond

Tony Richardson

Fiction
Royaume-Uni,
1962 - 1 h 44

Distribution
Solaris

Sortie
le 20 septembre

PERLE
RARE

Titicut
Follies
Frederick Wiseman

Documentaire
États-Unis,
1967 - 1 h 24

Distribution
Météore Films

Sortie
le 13 septembre

Notre pain
quotidien
King Vidor

Fiction
États-Unis,
1934 - 1 h 14

Distribution
Théâtre
du Temple

Sortie
le 18 octobre

FILM
ULTE

Carrie au bal
du diable
Brian de Palma

Fiction

États-Unis,
1977 - 1 h 38

Distribution
Splendor Films

Sortie
le 1^{er} novembre



Carrie au bal du diable

Brian de Palma

Tourmentée par une mère névrosée et tyrannique, Carrie ne voit pas la vie en rose. D'autant plus qu'elle est la tête de turc des filles du collège. Elle ne fait que subir et ne peut rendre les coups, jusqu'à ce qu'elle se découvre un étrange pouvoir surnaturel.

Il est sans doute banal de dire ô combien *Carrie* est l'un des chefs-d'œuvre de Brian de Palma, et qu'il est aussi, par la même occasion, l'une des meilleures adaptations d'un roman de Stephen King. La mise en scène est magistrale, toujours au service du propos et des personnages qui en font un grand film. Le réalisateur lui donne une dimension d'ordre sociétal entre quête identitaire, psychanalyse de l'adolescence et de ses troubles (notamment sexuels) et film de genre. Le physique troublant et angoissant de Sissy Spacek et la présence bizarre de Piper Laurie (la mère de Carrie) sont au service de Brian de Palma. *Carrie* est une œuvre captivante que l'on ne se lasse pas de voir et de revoir, pour l'évidente leçon de cinéma qu'elle nous donne. ●

9^e édition du festival Lumière



Wong Kar-wai
Prix Lumière 2017
王家衛

Le festival Lumière se tiendra du 14 au 22 octobre dans les salles du Grand Lyon. Pour la huitième année, l'AFCAE et l'ADRC proposent, en association avec l'ADFP et les associations territoriales, **quatre journées à destination des professionnels, du 17 au 20 octobre** dans le cadre du cinquième Marché International du Film Classique.

Cette année, le partenariat avec le Marché International du Film Classique et le festival est renforcé, autour, notamment, de plusieurs axes :

- la mise en place d'une **salle de visionnement dédiée au Marché et aux professionnels**, qui sera l'occasion de proposer une session de visionnement AFCAE/ADRC autour de ressorties de films et de restaurations ;
- **une table ronde** autour de la programmation en salles des films de patrimoine ;
- **un déjeuner convivial** entre exploitants et distributeurs de patrimoine ;
- la désormais traditionnelle **« Journée des Distributeurs »** avec une présentation des line-ups des distributeurs présents.

Autour de ces temps forts, un parcours au sein du festival sera proposé aux participants, à travers la programmation des **films de Wong Kar-wai**, qui recevra cette année le prix Lumière, de **Harold Lloyd**, et d'autres réalisateurs. Parmi les nombreux événements à attendre, sont déjà connus les programmations de **l'intégrale Henri-Georges Clouzot**, la seconde partie de la **rétrospective Buster Keaton** débutée l'année dernière, ainsi que le retour du cycle Grandes Projections avec, notamment, **La Leçon de piano de Jane Campion**. Notons une nouveauté pour cette édition : **une sélection de documentaires consacrés au cinéma**.

Accréditation au festival Lumière

Du samedi 14 au dimanche 22 octobre

Comme l'année dernière, les participants à ces Journées AFCAE/ADRC se verront offrir une accréditation au festival Lumière leur donnant accès à toutes les séances de films (hors séances spéciales), à la Plateforme (village de nuit du festival) et une remise de 20% au Grand Café des Négociants et au Petit Négociant pendant le festival. Le catalogue Lumière 2017 est également offert par l'AFCAE aux participants.

Accréditation au Marché International du Film Classique

Du samedi 14 au dimanche 22 octobre

Une accréditation au Marché International du Film Classique (MIFC) est proposée aux inscrits des Journées AFCAE/ADRC, au tarif préférentiel de 60€ au lieu de 200€.

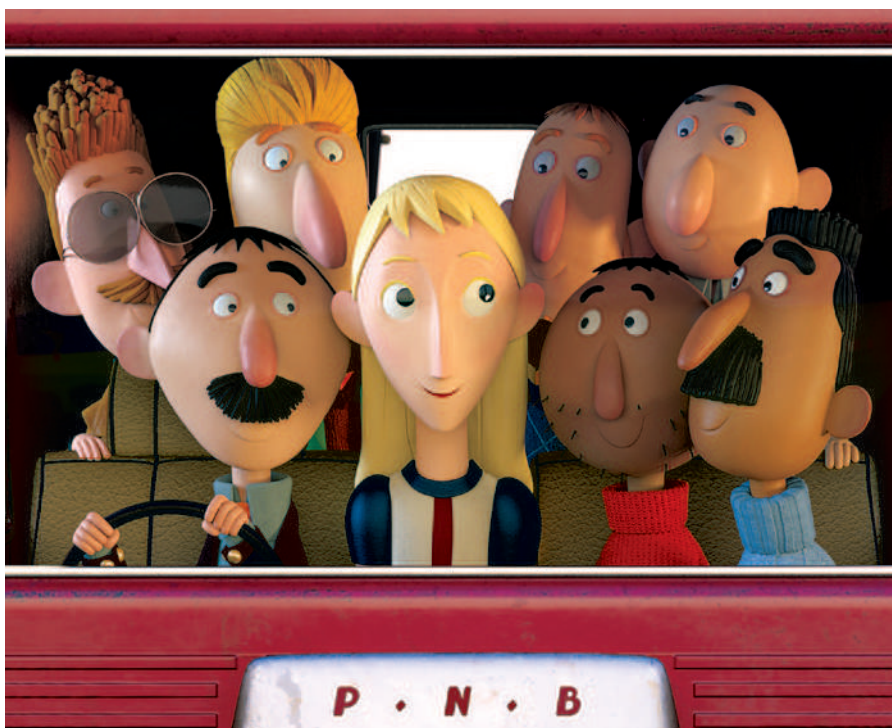
Afin d'assister aux tables rondes et événements, il sera demandé de répondre aux e-mails d'invitation.

Stand AFCAE / ADRC

Comme c'est le cas depuis deux ans, l'AFCAE et l'ADRC disposeront d'un stand sur le MIFC du mardi 17 octobre au vendredi 20 octobre. Le programme détaillé et le formulaire d'inscription vous seront envoyés par e-mail très prochainement.

Pour plus d'informations, contacter Justine Ducos :
justine.ducos@art-et-essai.org

www.festival-lumiere.org



Un conte peut en cacher un autre Jakob Shuh et Jan Lachauer

Comment réinventer les contes de fées avec humour et intelligence... Imaginons que le Petit Chaperon rouge et Blanche-Neige soient de vieilles copines... Elles feraient alliance pour se débarrasser de prédateurs affamés ou d'une belle-mère meurtrière. Et que ferait Jack (celui du haricot magique) s'il avait Cendrillon pour charmante voisine ? Un loup aux allures de dandy nous raconte...

Adapté de l'ouvrage éponyme de Roald Dahl, le film nous propose une nouvelle version de contes bien connus. Là où Disney les avait adoucis, leur donnant à tous une happy end, ici les fins ne sont pas celles que l'on attend. Les personnages eux-mêmes sont déjà bien différents de ceux que nous connaissons (Blanche-Neige est blonde !) et les choses ne se passent pas exactement comme on le supposerait. Le film propose donc une adaptation fidèle au livre jusque dans les rimes utilisées (qui donnent leur titre original à l'œuvre : *Revolting Rhymes*). Cependant, alors que Roald Dahl présentait les six contes séparément, les réalisateurs ont décidé d'entremêler les récits qui sont racontés par le Loup. Une idée judicieuse qui donne au film son unité narrative et permet de proposer deux temporalités et deux univers visuels : un pour le monde de la narration et un pour le monde des contes de fées. Le travail sur l'animation, sur les décors et sur la bande-son (avec un doublage anglais 3 étoiles) est impressionnant et fait du film une belle réussite qu'on a hâte de retrouver en salles pour ce dernier trimestre cinématographique. ●

Un conte peut en cacher un autre
Jakob Shuh
Jan Lachauer

Animation
Dès 6 ans
Grande-Bretagne
61 min

Distribution
Les Films
du Préau

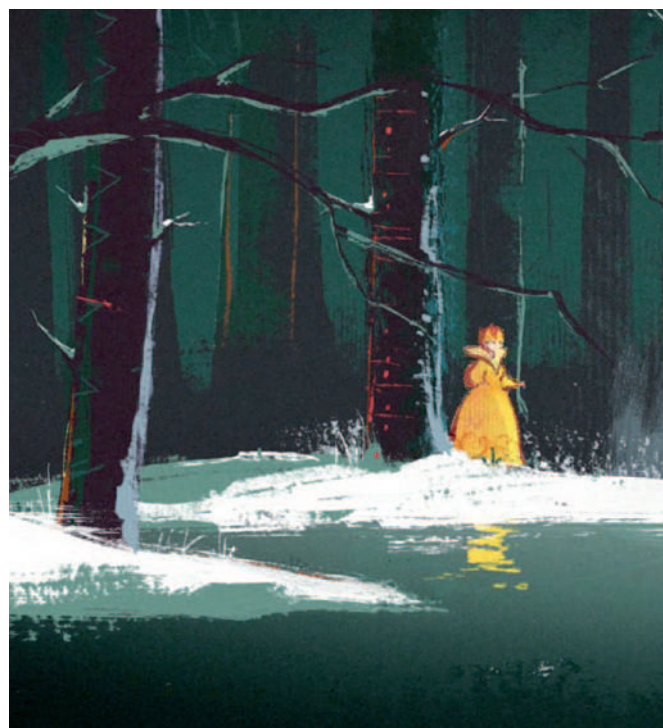
Sortie
le 11 octobre

Le Vent dans les roseaux
Programme de courts métrages

Animation
Dès 5 ans
France, Belgique
61 min

Distribution
Cinéma Public
Films

Sortie
le 18 octobre



Le Vent dans les roseaux Programme de courts métrages

Et si les petites filles étaient des chevaliers, chassaient les dragons, apprivoisaient les licornes, donnaient des étoiles à la nuit ou libéraient un peuple d'un roi tyrannique ?

C'est cela que nous raconte ce programme. Avec une parfaite cohérence tout en étant très variés visuellement, ces films permettent d'aborder des sujets essentiels dès le plus jeune âge. Le film qui donne son nom au programme, *Le Vent dans les roseaux*, trouve son origine dans la volonté du réalisateur Arnaud Demuynck d'expliquer à sa fille ce qu'était le Printemps arabe. Il n'est donc pas anodin que le sujet principal du film et même du programme soit la liberté sous toutes ses formes. Liberté d'expression, par la musique notamment, comme Eliette dans *Le Vent dans les roseaux*, liberté d'être soi-même sans répondre aux schémas qui nous sont imposés en tant qu'homme ou femme comme la petite fille de *Dentelles et Dragons*, liberté tout court, comme la licorne qui ne supporte pas d'être enfermée dans un château, aussi bien lotie soit-elle.

Poésie aussi, celle de la musique faite à partir des corps et des objets, celle de l'histoire contée par *La Petite fille et la nuit* sur l'origine des étoiles, mais surtout poésie de l'animation. Dans *La Licorne* notamment, où Rémi Durin propose un travail de colorisation, de texture et d'animation particulièrement subtil et doux.

Au cœur d'un univers médiéval riche, on se réjouit de découvrir ces héroïnes fortes, indépendantes, drôles et courageuses, portraits qui ne devraient pas rester une exception. ●

Une place pour les maternelles dans École et cinéma

PAR LES ENFANTS DE CINÉMA

Lorsqu'École et cinéma est né, en 1994, le dispositif concernait les classes à partir du cycle 2, c'est-à-dire, à ce moment-là, à partir de la grande section de maternelle. Cependant, beaucoup de classes de petite et de moyenne section participaient au dispositif, malgré un catalogue de films peu adapté aux plus petits. Les enseignants de maternelle ont toujours eu un désir très fort de permettre à leurs élèves d'approcher le cinéma et sont depuis longtemps très engagés dans l'éducation artistique.

En 2015, un élément nouveau nous a décidé à prendre la question des maternelles et du cinéma à bras-le-corps : celui des changements de cycles. En effet, la grande section de maternelle a rejoint le cycle 1, formant ainsi un cycle unique avec la petite et la moyenne section. Après plusieurs années de réflexion autour de la question des tout-petits au cinéma, des ateliers consacrés à cette problématique ont eu lieu lors des Rencontres nationales, des temps de réflexion avec des professionnels de la petite enfance (psychiatre, professeur en neurosciences, etc.). Les Enfants de cinéma ont lancé à la rentrée 2013 un groupe de réflexion ayant pour mission de travailler durant une année à la préfiguration d'un dispositif national expérimental pour les cycles 1. Dès la rentrée 2014, sept départements ont été volontaires pour tester École et cinéma-Maternelle (intitulé à l'origine Maternelle et cinéma expérimental). Le catalogue était alors composé de deux programmes : *Le Temps qu'il fait*, conçu par Les Enfants de cinéma en partenariat avec L'Agence du court métrage, et *La Petite Fabrique du monde*, chacun accompagné par des outils pédagogiques spécifiques et par un site internet dédié aux enseignants. Comme pour École et cinéma, les élèves reçoivent une carte postale, éditée la première année grâce au soutien financier des Cinémas du Palais à Créteil. Une évaluation faisant état de cette première année d'expérimentation a été réalisée par Les Enfants de cinéma et a révélé un bilan très positif et un véritable enthousiasme de la part des participants. En 2015-2016, cinq nouveaux départements s'inscrivent à l'expérimentation et deux nouveaux programmes sont proposés : *Jeux d'images petite forme* (un programme de films de

Norman McLaren conçu par Les Enfants de cinéma) et *La Boîte à malices*, un programme de films de Koji Yamamura. En 2016-2017, seize départements participent et quatre nouveaux programmes sont proposés. Ce sont maintenant plus de 35 000 enfants qui bénéficient du dispositif. En parallèle, la coordination se structure, avec la création d'un comité éditorial. Composé des administrateurs volontaires et des membres de l'équipe permanente, il nourrit la réflexion sur cinéma et très jeune public et propose de nouveaux films pour enrichir le catalogue. Ces choix sont ensuite validés par le conseil d'administration (dans l'attente d'une instance nationale). Au seuil de cette 4^e année d'expérimentation, l'évaluation est très positive et souligne la forte implication de tous les partenaires. Les enseignants bénéficient de formations et de prévisionnements et les initiatives des coordinateurs départementaux se multiplient. Il faut noter également le soutien financier des DRAC Centre et Île-de-France, qui permet la mise en place de projets singuliers (ateliers en classe, circulation de malles de lecture...). Cet élargissement du dispositif aux maternelles semble redonner une dynamique à École et cinéma, un nouveau souffle. Forts de ce bilan, nous appelons de nos vœux que cette expérimentation puisse être officialisée, afin de poursuivre ce travail avec les moyens qui lui sont nécessaires. ●

Un temps d'échange et de réflexion sera consacré à l'opération lors de la **Rencontre nationale des coordinateurs École et cinéma**, vendredi 13 octobre après-midi à Grenoble.

www.enfants-de-cinema.com/maternelle



Réforme des rythmes scolaires : retour à la semaine de 4 jours

Inaugurée à la rentrée 2013, la réforme des rythmes scolaires est devenue obligatoire pour toutes les écoles primaires publiques à partir de la rentrée 2014. Elle instaurait le retour à la semaine de 4 jours et demi, ajoutant une matinée de cours le mercredi ou le samedi et dégageant 3 heures par semaine pour des activités périscolaires.

Le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer est cependant revenu sur cette réforme au mois de juin, mettant en place une dérogation permettant aux communes qui le souhaitent le retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017. Ce sont environ 30% des villes qui repassent donc au mois de septembre à 4 jours de classe par semaine.

Lors d'un échange en 2014 aux Rencontres Nationales Art et Essai Jeune Public à Tours, un an après la mise en place de la réforme, trois impacts sur les salles avaient été mentionnés : le premier sur le dispositif École et cinéma, le second sur la programmation et la fréquentation des salles et le dernier sur la difficulté des salles à proposer des animations dans le cadre de ces nouveaux temps périscolaires.

L'objectif de la réforme était notamment le développement des activités périscolaires en collaboration avec tous les acteurs locaux. Si des projets riches et des expériences réussies ont vu le jour dans les salles un peu partout en France, ces activités nécessitent des besoins financiers et humains dont ne disposent pas toutes les villes et structures. Un problème essentiel reste le manque de formation spécifique des animateurs qui n'ont pas toujours les clés pour animer ces activités.

De plus, dans la situation d'État d'urgence, il est difficile de sortir les enfants de l'école, spécialement sur le temps périscolaire. Les ateliers et activités organisés dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires rendent difficile l'implication des salles, qui accueillent moins de centres de loisirs qu'auparavant.

Il s'agit maintenant de voir quel est l'impact de ce retour à la semaine de 4 jours pour les enfants, et voir, dans ces cas précis, de quelle manière les salles peuvent être associées aux éventuels ateliers et sorties. Il pourrait être intéressant de réfléchir de manière poussée sur le réaménagement des rythmes scolaires, en intégrant tous les acteurs (politiques, éducatifs, culturels, sportifs) dans un projet éducatif plus cohérent sur le temps scolaire comme périscolaire. ●

Le cinéma Jeune Public : géographies de la transgression et de l'émancipation

PAR MANOUK BORZAKIAN
Géographe et enseignant à Lausanne

Géographies sociales binaires

Les œuvres destinées aux plus jeunes, peut-être en partie car elles se donnent – et on leur prête – une fonction didactique, dessinent souvent des structures spatiales binaires. Elles proposent ainsi des versions simplifiées, ce qui ne veut pas dire simplistes, du monde social et des fractures qui le parcourent. Par exemple, le sage Korkomak ressasse, à l'intention des petit-e-s Woonkos du *Château des singes*, que « *tout ce qui se trouve en haut est bon, tout ce qui se trouve en bas est mal* ». Symétriquement, les Laankos vivent au pied des arbres et non sur leur cime, mais leur organisation socio-spatiale repose elle aussi sur une opposition entre haut et bas. On accède aux appartements du roi via un interminable escalier, tandis que les demeures du commun des mortels occupent les étages inférieurs, près de l'eau maudite du lac. On retrouve une structure similaire à Takikardie, la ville-État imaginée par Paul Grimault dans *Le Roi et l'Oiseau*. Même si l'interminable annonce de l'ascenseur, sous la plume de Prévert, moque la vanité du roi et de son 296^e étage, il y a bien une ville haute, protégée par un pont-levis, et une ville basse et sombre où crouissent les prolétaires, un demi-siècle après *Metropolis*.

La force de l'habitude et du bon sens

Comment de telles constructions perdurent-elles ? Autrement dit, comment se fait-il que l'on se refuse à traverser les frontières symboliques qui nous encerclent, en dépit des inégalités qu'elles matérialisent et participent à reproduire ? La peur, bien sûr, motive la soumission aux normes spatiales. La crainte de l'inconnu suffit à convaincre les Woonkos de ne pas s'aventurer dans les niveaux inférieurs de la forêt. Dans *Kirikou et la sorcière*, les pouvoirs de la maléfique Karaba préviennent l'accès de la montagne interdite. Un imaginaire de l'invasion motive la peur des souris chez les ours, et Ernest résume : « *Tu en acceptes une, il en vient mille !* » La peur ne suffisant pas, un long travail d'incorporation permet de faire passer l'arbitraire social pour une évidence. C'est ce qu'on appelle le bon sens, et Korkomak rétorque, à la moindre objection, « *on ne pose pas de questions* ». Ernest peut lui se contenter d'un « *depuis toujours c'est comme ça* », pour mettre Célestine dehors.

« *Une souris n'a pas sa place dans une maison.* » Ernest, l'ours d'*Ernest et Célestine*, vient de résumer le sens de l'expression : ne pas être à sa place. Et peu importe l'aventure commune que viennent de vivre l'ours et la souris, peu importe si le premier doit à la seconde d'avoir échappé à la police des plantigrades. Il existe des lieux appropriés, ou non, pour les objets et les individus. Des frontières symboliques, souvent invisibles à l'œil nu, quadrillent le monde. Le cinéma jeune public les met en scène, souvent pour se jouer d'elles, et nous apprendre que les normes sont faites pour être transgressées.

In fine, la réalité sociale se justifie elle-même. Car si les étages supérieurs sont réservés, dans le royaume Laanko, aux singes supérieurs, à quoi reconnaît-on les singes supérieurs ? Au fait qu'ils résident dans les étages supérieurs, bien sûr. CQFD. Dans *Les Enfants-loups*, Ame & Yuki, la question ne se pose même pas. Le petit Ame et sa grande sœur Yuki ont hérité de leur père le pouvoir d'alterner entre leur apparence d'humains et de loups. Ils peuvent donner libre cours à leurs instincts mêlés tant qu'ils grandissent dans une campagne reculée, soit à la lisière entre société et nature sauvage. Mais les deux enfants, lorsqu'avec l'adolescence viendra l'enjeu de l'intégration, devront choisir entre deux identités, entre deux mondes. Et il s'agira pour chacun-e de « rester à sa place » en dissimulant la part « inacceptable » de son être.

De la transgression à l'émancipation

Mais si nous respectons les normes spatiales, c'est le plus souvent sans y penser. La transgression seule permet de révéler les limites que jamais



nous ne franchissons. Il faut se trouver à la place de la maman des enfants-loups, lorsque le petit s'intoxique et qu'elle hésite entre les urgences pédiatriques et la clinique vétérinaire – et finit par renoncer aux deux. Lorsqu'on franchit les frontières symboliques, l'inertie de la société les révèle. Plus souvent, les remontrances et l'hostilité du corps social nous rappellent à l'ordre, avec son lot de mauvaise foi et de fausses évidences. Mais ce franchissement peut aussi servir à s'émanciper : de la haine de l'autre et, plus largement, des traditions. L'amour sert de moteur à cette émancipation dans *Les Enfants-loups*, l'amitié dans *Ernest et Célestine*, le courage dans *Kirikou et la sorcière*, l'amour encore dans *Le Roi et l'Oiseau*.

À cet égard, il pourrait se jouer ici une différence fondamentale entre Art et Essai et industrie. Quand le premier révèle l'arbitraire des normes, et imagine des modalités pour leur échapper, la seconde se pose, bien souvent, en garante du retour à l'ordre social, en finissant par ramener les choses et les êtres à leur place. ●



© 2012 Les Armateurs/MaybeMovies/StudioCanal/France3 Cinéma/
La Parti Production/Mélusine Productions/RTBF (Télévision Belge)

20^e édition du festival *Indépendance(s) et création* à Auch

Cette 20^e édition du festival *Indépendance(s) et création* propose cette année une cinquantaine d'œuvres inédites, avec une forte présence européenne et française. *La Villa* de Robert Guédiguian en sera le film d'ouverture, et *Les Gardiennes* de Xavier Beauvois celui de clôture. Une vingtaine de films marquants issus des diverses sélections cannoises seront présentés. Outre ces deux cinéastes, de nombreux réalisateurs et créateurs viendront accompagner les films. À cette occasion, rencontre avec Alain Bouffartigue, président de Ciné 32 et du festival, et la déléguée générale de Ciné 32, Sylvie Buscail.

Comment le festival s'est-il créé et pour quelles raisons ?



Alain Bouffartigue : Avec Daniel Toscan du Plantier, nous avons lancé ce festival en octobre 1998 à l'occasion du 20^e anniversaire de la première salle de Ciné 32,

qui introduisait l'Art et Essai dans le Gers. Nous désirions créer une manifestation originale dans l'esprit de la ligne éditoriale de Ciné 32. C'est un festival qui milite pour une certaine ambition de cinéma. Pour moi, cela va de pair avec mon engagement dans l'AFCAE et l'ACREAMP, et aussi avec la recherche de moyens pour faciliter l'accès des petites salles aux œuvres qu'elles souhaitent montrer (entente Ciné 32, puis processus de création de VéO avec Jean-Pierre Villa). Nous proposons donc une riche sélection d'œuvres inédites, dont la plupart sortiront dans le semestre qui suit. Si nous nous adressons à la fois aux exploitants (et programmeurs) intéressés par l'Art et Essai et aux cinéphiles de tous âges, c'est pour aider à la visibilité de ces films qui interrogent et stimulent la diversité de nos goûts – indépendamment de leur potentiel – et nous contribuons ainsi à leur exposition en salle. Face aux tendances de la grande exploitation, il s'agit d'illustrer la diversité et la vitalité de la création. D'où le nom d'*Indépendance(s) et création*, ouvert à l'interprétation de chacun, comme les films. Au fil des éditions, le nombre d'œuvres et le nombre de participants n'ont cessé de progresser, c'est devenu un rendez-vous pour beaucoup incontournable. L'ouverture en 2012 du nouveau Ciné 32, dont la conception a été pilotée par Sylvie, a accentué cette tendance.

Sylvie Buscail : Jusqu'en 2012, le festival était disséminé sur plusieurs lieux, ce qui avait son charme mais des inconvénients. Désormais, tout est regroupé Allée des Arts, autour de nos cinq salles et de notre espace d'accueil. On y gagne en fluidité, en synchronisation des horaires, en convivialité et en confort pour

les participants ! Nous arrivons ainsi à présenter en un peu plus de 4 jours entre 50 et 55 films en avant-première, certains avec deux projections, beaucoup avec les artistes invités. Organiser cinq projections simultanées permet aussi de respecter la diversité des attentes des spectateurs, en fonction des horaires et de la nature de chaque film (de la recherche au cinéma de genre). Beaucoup de distributeurs et de créateurs sont présents.

Mélanger de la sorte le public avec des professionnels assez peu connus, les exploitants, est-ce que c'est cela qui fait la spécificité du festival ?

A. B. : C'est un aspect de notre spécificité, délibérément. Le public ignore souvent totalement le monde de l'exploitation ou de la distribution. Il y a des mondes cloisonnés et je trouve sain de brouiller les territoires. L'indépendance dont se réclame notre festival, c'est aussi celle qui combat les clichés que peut entretenir un tel cloisonnement. Dans le même esprit, nous organisons les séances « en étoile » dans les salles du Gers, qui mettent un artiste invité face à un public de proximité découvrant un film du festival. Ces rencontres inhabituelles sont extrêmement intéressantes et instructives pour tous.

S. B. : Dans le même souci, nous faisons présenter toutes les séances, souvent par des distributeurs ou professionnels. Les spectateurs découvrent ainsi des aspects de leur travail, et je ne suis pas sûre qu'il y ait beaucoup de festivals qui leur donnent une telle place.

Quelles ont été les grandes dates, les grandes évolutions du festival au cours de ses 20 années d'existence ?

A. B. : L'évolution du festival suit celle de Ciné 32 et des problématiques de l'exploitation et de la distribution, comme le passage au numérique, mais il garde son cap. Il est né de la volonté d'enrichir et de préciser le sens de l'aventure Ciné 32, et non de la volonté



de faire un festival de plus. Grande date, hélas !, la disparition soudaine de Daniel Toscan du Plantier en 2003 m'a beaucoup marqué. Le festival aurait pu cesser. Mais nous avons continué, avec la présidence d'honneur d'Isabelle Huppert. Cette année, c'est la 20^e édition du festival et, l'an prochain, les 40 ans de Ciné 32. Chaque édition a donné lieu à de merveilleuses découvertes, avec ses débats, ses enthousiasmes et perplexités, ainsi que de belles rencontres avec les cinéastes, les comédiens. Sur notre site, on trouve des archives chargées de bons souvenirs.



S. B. : Surtout liés aux invités !

Et il y en a de plus en plus chaque année. Le festival n'a cessé de croître, passant de 7 000 spectateurs lors de la première édition (avec 23 films sur 3 jours), à 15 000 du mercredi soir au dimanche soir. Aujourd'hui, nous avons un taux de remplissage des salles de 90 % à 95 %. Nous comptons environ un tiers d'exploitants, un tiers d'élèves venant de lycées option cinéma et d'étudiants, et un tiers de public qui vient parfois de loin pour suivre ce rendez-vous. Le cinéma tourne à plein de 9 h du matin jusqu'à minuit. Son succès s'inscrit dans le travail que nous fournissons toute l'année, mais trouve pendant ces quelques jours une forme d'apothéose. ●

Festival *Indépendance(s) et création*

Du 4 au 8 octobre 2017

à Auch et dans les salles du Gers

Programme détaillé et informations
(à partir de mi-septembre) :

www.independancesetcreation.com

Historique et enjeux d'une réforme

PAR LAURENT CRETON ET KIRA KITSOPANIDOU
Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

La chronologie des médias au service d'intérêts collectifs de long terme

Jusqu'au milieu du xx^e, la salle de cinéma a bénéficié de l'exclusivité des images animées. Avec l'apparition du petit écran, la situation a changé : les images arrivaient directement à domicile et, hormis la redevance, le téléspectateur n'avait rien à payer. Avec le perfectionnement des téléviseurs et la multiplication des chaînes, la concurrence s'est progressivement intensifiée pour devenir critique dans les années 1970. En France, pour y faire face, un dispositif contractualisé et régulé de relation avec les chaînes de télévision est mis en place. Ainsi est née la chronologie des médias. En regard, l'absence de régulation en Italie a conduit à un rapide effondrement de la fréquentation et à une dégradation dramatique de la situation d'un secteur florissant.

Au départ, une règle de cinq ans entre la diffusion en salle et celle sur le petit écran est définie par usage. Avec les évolutions de l'audiovisuel et l'arrivée de la vidéo, des arrêtés ministériels instaurent pour la première fois en 1980 un délai pour l'édition vidéo et la télédiffusion. Entériné par la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle, le principe des délais obligatoires entre la salle et les autres formes de diffusion est défini pendant vingt ans par voie législative. Plus tard, sous l'impulsion de la directive européenne Télévision sans frontières (1989), est adopté le principe d'une fixation des délais par voie conventionnelle entre les différents intéressés, avec des accords interprofessionnels faisant l'objet d'incessantes négociations.

Avec l'apparition de Canal +, la chronologie des médias ne cessera d'évoluer au gré des évolutions technologiques et de la diversification des

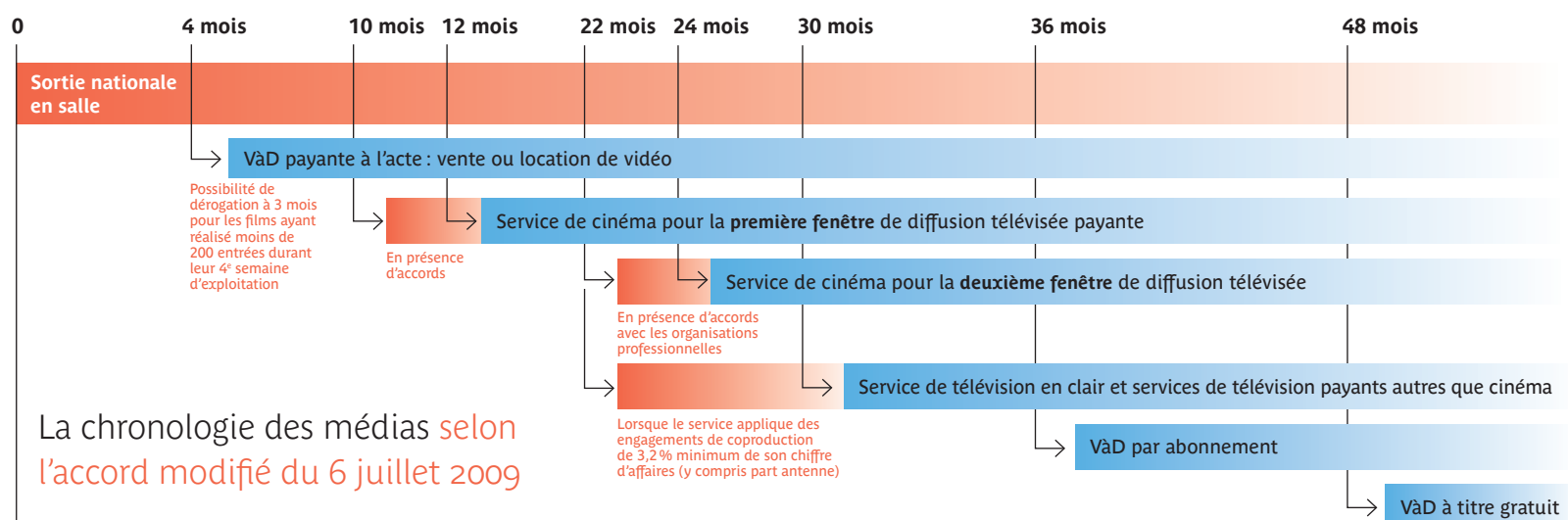
Pilier essentiel du modèle français, la chronologie des médias est aujourd'hui au centre de vives tensions illustrées avec la « polémique Netflix ». Les crispations entourant sa réforme sont fortes et la solidarité entre les acteurs de la chaîne mise à rude épreuve. Les bouleversements du secteur depuis l'arrivée d'Internet (fragmentation accélérée des usages, éclatement des audiences, tarissement des recettes publicitaires, concurrence de multinationales aux moyens considérables, ...) risquent de casser ce dispositif qui constitue pourtant une référence à l'échelle internationale. Dans ce contexte, de nombreux acteurs se font entendre pour réclamer une réduction des délais.

supports afin d'assurer aux œuvres les meilleures conditions d'exposition et de financement, en préservant la viabilité de chaque support. Le dispositif est fondé sur un principe fondamental : les divers modes d'exploitation participent au préfinancement des œuvres en contrepartie de périodes d'exclusivité. Depuis les années 1980, le cinéma français bénéficie largement de ce dispositif.

Un paysage international diversifié et en évolution

Dans tous les pays, la question de la chronologie des médias se pose, mais elle n'est pas partout réglementée. La France n'est pas la seule à avoir choisi de la réguler. D'autres s'inscrivent dans cette logique, dont l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, l'Autriche, la Hongrie, la Roumanie ou la Grèce. Le Portugal, quant à lui, a adopté un système hybride dans lequel les délais peuvent être modifiés par des accords entre ayants droit et diffuseurs. Les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Espagne, la Pologne, les Pays-Bas et les pays nordiques ont choisi une chronologie s'établissant de gré à gré, au coup par coup, par le jeu des négociations. Les entreprises sont libres de déployer leurs

stratégies, et le résultat naît de leur confrontation dans le cadre du marché. Un certain nombre d'usages se stabilise, exprimant la réalité des rapports de force. Ce système rend possible les expérimentations, comme les sorties simultanées en salle et sur d'autres supports (« day-and-date »), mais ces expériences restent exceptionnelles. Le modèle reste caractérisé par un ordre et des délais – salle, DVD, VàD, télévision –, tandis que la SVOD s'intercale différemment selon les pays. Enfin, dans des pays à forte croissance tels que la Chine et l'Inde, la chronologie n'est pas réglementée et reste très resserrée (2 à 4 semaines après la sortie salles pour la VàD en Chine). La tendance est à la compression de la fenêtre de la salle. La question continue de diviser. Aux États-Unis, cette fenêtre est passée en vingt ans de 5 mois et 22 jours à 3 mois, avec des délais plus resserrés pour certains films. Les principales compagnies hollywoodiennes militent pour ramener ce délai à 45 ou 30 jours. Cela n'empêche pas les studios de conserver des sorties vidéo au-delà de 3 mois, en particulier pour les tops du box-office. La tendance est la même en Italie où un film peut être exploité en vidéo au bout de 3 mois et 15 jours, voire moins. En Espagne et en Grande-Bretagne, le système est désormais à deux vitesses : des films à fort potentiel qui suivent un modèle traditionnel



fondé sur l'échelonnement dans le temps, et des films indépendants pour lesquels une approche plus souple est adoptée, au risque d'un refus d'accès aux écrans des grands circuits. À l'inverse, l'Allemagne a décidé en 2016 de maintenir à 6 mois le délai de diffusion des films financés sur fonds publics (avec des dérogations), afin d'éviter que les films indépendants, plus fragiles et aux rythmes d'exploitation plus lents, ne disparaissent des écrans au profit du mainstream. Une programmation sur grand écran privilégiant les films « rentables » et pénalisant la petite exploitation est en effet l'envers de la médaille d'une fenêtre salle trop resserrée.

Netflix à l'assaut du modèle français

En France, certains demandent depuis plusieurs années une réduction significative des délais, dont des réalisateurs qui considèrent qu'une sortie Direct to SVOD pourrait être une solution. L'accès élargi et les financements que les plateformes proposent sont considérés comme une aubaine dans un contexte de précarisation des préfinancements et de passage éclair en salles pour de nombreux films. Par leur stratégie, les plateformes tendent à court-circuiter la filière : elles concurrencent les salles, mais aussi les distributeurs, les producteurs et les chaînes de télévision dont les modèles économiques sont fragilisés. « Si beaucoup de producteurs nous vendent des programmes, il n'y aura plus que les distributeurs de contenus, comme les chaînes et les salles, pour se plaindre » a déclaré, provocateur, Reed Hastings, PDG de Netflix (*Le Monde*, 15 juin 2017). Sans négociation possible : « Dix mois ne serait pas un délai acceptable pour nous. Dix jours non plus, d'ailleurs. » Les annonces récentes d'une augmentation de 40 % des achats et productions de contenus français en 2018 semblent, pour beaucoup, relever d'une manœuvre avec effets visés à trois niveaux : renforcer la publicité de la plateforme, rechercher l'apaisement à l'heure où le législateur français souhaite instaurer une chronologie précoce pour les acteurs « vertueux », et enrichir le catalogue avec des œuvres appréciées du public local. Alors que Netflix vient de dépasser 100 millions d'abonnés, la question de l'avenir de la chronologie des médias est posée avec une grande acuité. La tentation du chacun pour soi existe. Pourtant, l'analyse historique et comparative montre que la mise en danger de la sortie en salles est de nature à détériorer gravement l'économie des films et leur capacité à exister sur les différents marchés. L'enjeu est de passer d'une logique de maximisation des intérêts individuels à court terme à la construction pérenne d'intérêts collectifs, en se gardant de deux risques : d'un côté, l'immobilisme, de l'autre la destruction de valeurs pour toutes les parties prenantes, au détriment du spectateur. Réfléchir aux nouveaux usages des spectateurs est sain. Mais il ne faudrait pas, au nom d'une « modernisation » favorisant l'illusion technologiste et le primat des grands groupes, mettre à mal un système qui a démontré toute sa vertu. ●

Entretien avec Catherine Morin-Dessailly

Rencontre avec la sénatrice Catherine Morin-Dessailly (UC) à l'occasion de la parution du rapport sénatorial sur la journée d'auditions du 12 juillet 2017 organisée par la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, dont elle est la présidente. Cette journée réunissait tous les acteurs de la filière cinématographique appelés à se concerter sur la réforme de la chronologie des médias.



Quelles sont les principales propositions issues de cette journée d'auditions ?

Il s'agit tout d'abord d'une réforme globale, plus profonde que

simplement se contenter de réduire le niveau des « fenêtres » de diffusion. Elle vise à réfléchir aux nouveaux supports et usages des spectateurs ou des téléspectateurs pour leur permettre de savoir où se trouvent les films et comment les regarder. Entre la sortie d'un film et sa dernière fenêtre, le temps est tellement long qu'il invite forcément au piratage. Poser la question de la chronologie des médias, c'est aussi prendre en compte la lutte contre le piratage. Un autre principe que nous avons édicté, c'est que la chronologie des médias doit évoluer si l'on veut conserver un système de soutien à la création française efficace. Dans le monde globalisé dans lequel nous vivons, nous faisons face à des géants extra-européens. Donc nous faisons appel à la responsabilité collective d'organisation pour défendre le système de l'exception culturelle française. L'autre enjeu a été de faire en sorte que chacun des acteurs, des exploitants de salles en passant par les auteurs, les réalisateurs, les producteurs, devait être à la fois partie prenante et bénéficiaire de cette réforme. L'idée, c'est que nous puissions encourager les acteurs dits « vertueux » du point de vue de leur engagement pour la création. Plus ces derniers investissent dans la création, plus rapide et meilleure doit être l'exposition des œuvres qu'ils portent. C'est un équilibre subtil qui doit aussi prendre en compte l'intérêt du public, puisque c'est lui qui finance la culture. C'est pourquoi il faut un juste retour. Enfin, j'ai tenu à ce que nous réaffirmions la place indispensable que constitue la salle de cinéma comme fenêtre de diffusion première, car c'est une spécificité française. Nous avons un parc exceptionnel, que toute l'Europe nous envie. La fréquentation des salles démontre que c'est un temps de diffusion qui n'est pas du tout obsolète. Néanmoins, il y a une réflexion à mener pour faire vivre de façon effective et efficace

cette exception qui consiste à remettre très vite en circulation, grâce à la VOD, des œuvres qui n'auraient pas trouvé leur public, en réduisant de 4 à 3 mois cette fenêtre de diffusion, tout en restant prudent et en respectant la diversité des salles, en particulier les mono-écrans, qui ont parfois besoin d'un peu de temps pour permettre à ces films de rencontrer leur public.

Pensez-vous que vos propositions pourront permettre d'aborder d'autres problèmes comme la concentration des films en salles ?

Oui, c'est exactement ce que j'appelle une réforme globale. Il y a une production française extrêmement riche, presque trop, au point que parfois on n'a pas le temps de voir tous les films. Cela veut dire qu'il faut adapter la chronologie des médias de sorte que les œuvres ne restent pas invisibles du public. C'est aussi l'occasion pour la télévision, qu'elle soit publique ou privée, de moderniser des outils complètement archaïques et obsolètes, comme par exemple l'interdiction de diffuser des films le mercredi, le vendredi et le samedi soir. Ça n'a plus aucun sens aujourd'hui, quand on sait qu'on peut regarder sa tablette et trouver un film, qui sera d'ailleurs peut-être diffusé ensuite par une de ces chaînes dans une autre fenêtre ! Je trouve qu'on est là dans une situation de concurrence déloyale pour elles, et si l'on veut aujourd'hui sauver et pérenniser nos groupes, il faut s'adapter.

Êtes-vous confiante dans l'agenda qui a été fixé (un accord entre les acteurs d'ici la fin de l'année), ou pensez-vous que l'ampleur du chantier va nécessiter l'intervention du législateur début 2018 ?

Le gouvernement et le ministère de la Culture vont devoir aiguillonner les choses, et alors nous verrons si tout le monde se responsabilise, dans les trois mois à venir. Mais il faut savoir que tous les acteurs étaient très demandeurs, surtout après Cannes et l'épisode Netflix, et que leurs retours ont été très positifs dans leur ensemble. Maintenant, la balle est dans leur camp, et nous jouerons notre rôle législatif s'il le faut. Il faut être à la fois organisé, stratégique et offensif, et pour ça, il faut être collégial. ●

Financement de la projection numérique en salle de cinéma

Les Inspections Générales des Finances (IGF) et des Affaires Culturelles (IGAC) ont remis le 2 juin dernier leur rapport sur le financement de la projection numérique en salle de cinéma. Il a été rendu public par le CNC cet été. > voir éditorial pages 1 et 16

Depuis janvier 2017, l'IGF et l'IGAC avaient été missionnées, suite aux demandes répétées des professionnels, pour étudier les coûts et les économies résultant du passage à la projection numérique en salles, pour les exploitants comme pour les distributeurs. L'objectif de cette mission était de réfléchir, après une étude et une concertation du secteur (dont l'AFCAE), à l'éventuel renouvellement des contributions numériques ou d'un autre dispositif analogue à l'échéance prévue par la loi du 30 septembre 2010 relative à l'équipement numérique des établissements de spectacles cinématographiques (prévu avant 2021). Pour rappel, la transition numérique, entamée dès 2008, s'est achevée pour l'ensemble du parc français en 2014, avec un accompagnement important de l'État qui a encadré la répartition des financements, pour l'essentiel, entre distributeurs et exploitants.

Si l'équipement initial de toutes les salles est désormais abouti, reste la question des coûts de renouvellement et de maintenance. Selon la mission, l'entretien et le renouvellement du matériel ne sont pas hors de portée de l'exploitation qui, globalement, se porte bien. La mission estime donc qu'il faut laisser les contributions numériques arriver à leur échéance sans les remplacer par un autre dispositif. D'autant plus qu'est soulignée la grande fragilité de la distribution cinématographique, notamment indépendante. Le rapport souligne néanmoins la possibilité de mobiliser et développer des dispositifs publics déjà existants pour les salles qui auraient des difficultés de financement, essentiellement dans la petite exploitation. Sur ce point, les rapporteurs recommandent la mise en place d'une veille économique spécifique par le CNC, dont il est souligné qu'il dispose des réserves suffisantes pour couvrir les éventuelles dépenses supplémentaires.

À noter aussi que de nombreux exploitants ont confié à la mission un sentiment de perte de leur autonomie et de leur maîtrise technique à cause de l'externalisation de l'entretien et de la maintenance, ainsi que l'obsolescence programmée du matériel. La mission préconise donc que les pouvoirs publics encouragent l'information et la formation des exploitants sur les équipements numériques. Concernant la programmation, la transition numérique n'aurait pas eu, selon les données collectées, de réel impact sur les plans de sortie des films. La fin des contributions numériques ne devrait pas avoir plus d'effet. En tout état de cause, le rapport juge qu'il convient de ne pas utiliser un instrument financier comme outil de régulation pour l'accès aux films et qu'il existe d'autres instruments existants pour y parvenir (engagements de programmation, Médiateur du cinéma, soutiens sélectifs, ADRC notamment). Il s'agira donc de traiter séparément les questions de programmation de celles du financement de l'équipement numérique. Enfin, le comité de concertation numérique mis en place par la loi en 2010 a prouvé son utilité. La mission propose donc une pérennisation de ce comité dont les travaux pourraient justement être élargis aux conditions de programmation. ●

Retrouvez l'intégralité du rapport sur www.culturecommunication.gouv.fr/Documentation/Rapports/

Recommandation pour les deux et trois écrans

Après une première recommandation l'été dernier sur les conditions d'exploitation des films dans les cinémas mono-écran, faisant suite à l'accord des Assises du cinéma de mai 2016, et comme annoncé lors de sa prise de parole aux Rencontres Art et Essai de Cannes, la Médiateur du Cinéma, qui a mené une concertation professionnelle préalable, a publié, en août 2017 une recommandation sur les conditions d'exposition aux films dans les cinémas de deux et trois écrans. En annexe de cette recommandation, toutes les données économiques et statistiques qui ont servi à la réflexion de la Médiateur. > voir éditorial page 1

La Médiateur relève « la conciliation difficile pour les cinémas de deux et trois écrans, compte tenu de leur petite taille, de conjuguer deux impératifs contradictoires, d'une part une programmation en plein écran souvent requise par les distributeurs, et d'autre part une diversité de l'offre de films dans un contexte d'augmentation de leur nombre ».

Elle constate « que de manière générale, la multiprogrammation des films porteurs dès la première semaine dans les établissements de deux et trois écrans serait davantage génératrice d'entrées, qu'elle offrirait une durée plus longue de vie du film et permettrait de répondre aux exigences de diversité et de pluralisme voulues par le législateur ».

Elle invite donc « les distributeurs, à s'interroger en conséquence sur ce qu'ils jugent le plus profitable pour le film qu'ils distribuent et les ayants droit qu'ils représentent. En effet, [...] il leur appartient de définir et mettre en œuvre la stratégie qu'ils estiment la plus efficace et la plus pertinente en élaborant un plan de diffusion du film dont ils sont maîtres. Dans ce cadre, il peut être bénéfique pour eux d'envisager, plutôt qu'un modèle systématique de plein programme en première semaine, une valorisation de l'œuvre sur un modèle d'exploitation plus long avec un nombre de séances réduit mais potentiellement plus rentable. Cette pratique, qui devrait alors faire l'objet d'un contrat, pourrait être examinée dès la première semaine, sauf accord avec l'exploitant pour un plein programme, en s'appuyant sur sa bonne connaissance des pratiques et préférences cinématographiques de son public. Elle incite également à un rallongement de la durée d'exposition du film, facilitant ainsi l'accès des films concurrents aux écrans, dans l'objectif de l'intérêt général ».

Enfin, elle invite « les exploitants des cinémas de deux et trois écrans, à préserver une offre de séances raisonnable, visant, par des choix assumés, à garantir à la fois une place suffisante aux films qu'ils souhaitent défendre ainsi qu'aux autres films qui constituent la diversité culturelle de leur offre, notamment quand leur établissement est classé art et essai. Ainsi, dans le respect de l'intérêt général et de l'équité de traitement entre établissements équivalents, il convient de favoriser une exposition suffisante des films dès leur sortie nationale, en termes de séances et de durée, y compris dans certains cas en multiprogrammation, en tenant compte de la stratégie du distributeur qui repose notamment sur l'identité éditoriale et la période de sortie du film, de la spécificité des cinémas, de leur environnement concurrentiel et du nombre de sites servis en première semaine dans une même zone ».

Retrouvez l'intégralité de la recommandation avec des annexes statistiques sur www.lemediateurducinema.fr

Le Courrier Art & Essai

Une publication de l'Association Française des Cinémas Art & Essai
12 rue Vauvenargues – 75018 Paris
www.art-et-essai.org

Directeur de la publication :
François Aymé

Rédaction en chef :
Renaud Laville

Adjoint de rédaction :
Emmanuel Raspiengeas

Secrétariat de rédaction :
Aurélien Bordier
Jeanne Frommer

Ont participé à ce numéro :
Les Enfants de cinéma / Manouk Borzakian /
Laurent Creton / Justine Ducos /
Kira Kitsopanidou / Juliette Le Baron /
Olimpia Pont Châfer / Csaba Zombori

Design graphique :
Guillaume Bullat – Voiture14.com

Avec le concours du
ISSN n°1161-7950





La 2^e Journée Européenne du cinéma Art et Essai !

Le dimanche 15 octobre prochain aura lieu dans le monde entier la 2^e Journée Européenne du cinéma Art et Essai.

Plus de 1 000 cinémas célébreront ce jour-là la diversité de la création cinématographique européenne en proposant des avant-premières, des films Jeune Public et des classiques de l'histoire du cinéma. Les discussions, débats, manifestations et expositions autour des projections démontreront l'engagement des salles Art et Essai pour une diversité culturelle et cinématographique vivante.

Europa Cinemas, co-organisateur de la Journée, a renouvelé son important soutien pour cette deuxième édition qui sera à nouveau financée par Creative Europe MEDIA, le Fonds National Allemand FFA et le CNC. À ces institutions se joignent le ministère de la Culture allemand (Bundesregierung für Kultur und Medien), le Parlement européen – Prix LUX, la European Film Academy et Unifrance. En ce qui concerne la communication et les médias, France Télévisions et Télérama ont également renouvelé leur partenariat en France.

Le ministère de la Culture représenté par la ministre Françoise Nyssen ainsi que son homologue allemande Monika Grütters ont accepté de parrainer à nouveau la Journée. Ruben Östlund (réalisateur de *The Square*, Palme d'or au dernier Festival de Cannes, sortie le 18 octobre) et Laurent Cantet (*L'Atelier*, sortie le 11 octobre) seront les ambassadeurs artistiques de la manifestation.

Le nouveau visuel a été réalisé par l'illustratrice Anne Baier, en collaboration avec le graphiste Albert Friedemann, et est disponible sur le site www.artcinemaday.org. Une bande-annonce cinéma sera mise à disposition des salles pour téléchargement à partir de mi-septembre. Les cinémas peuvent encore s'inscrire et prendre part à cette journée.

Olimpia Pont Cháfer (olimpia.pont@cicae.org), coordinatrice du projet, et Aurélie Bordier (aurelie.bordier@art-et-essai.org) pour l'AFCAE, restent à votre disposition. ●

Du nouveau dans l'équipe CICAIE !

Juliette Le Baron reprend le poste de chef de projet en charge de la formation qu'occupait auparavant Benoît Calvez et reste l'interlocutrice pour toute demande concernant la CICAIE. > juliette.lebaron@cicae.org

Katriina Miola, collaboratrice de longue date, est en charge de la logistique et des participants de la formation Art Cinema. > logistics@cicae.org

Olimpia Pont Cháfer, forte de son expérience dans plusieurs festivals et au sein de la société de ventes internationales Coproduction Office, organise la 2^e Journée Européenne du cinéma Art et Essai 2017. > olimpia.pont@cicae.org

La CICAIE remercie **Benoît Calvez** pour son excellent travail et lui souhaite le meilleur pour la suite ! ●

14^e formation pour les exploitants Art et Essai à Venise

La 14^e édition de la formation Art Cinema = Action + Management a eu lieu du 28 août au 4 septembre sur l'île vénitienne de San Servolo. Co-financée par le programme Europe Creative – MEDIA de l'Union européenne, cette formation est une occasion unique d'assister à des présentations spécialement dédiées à l'exploitation Art et Essai et de rencontrer des exploitants venus de plus d'une vingtaine de pays. Cette année, la formation comptait quatre représentants du cinéma français.

Art Cinema Award à Sarajevo

Le film *Son of Sofia* d'Elina Psykou, a reçu le Art Cinema Award lors du Festival du Film de Sarajevo. Le jury d'exploitants a motivé sa décision ainsi : « Dans *Son of Sofia*, on suit un garçon de 11 ans qui emménage avec sa mère après deux ans de séparation. Athènes et sa nouvelle maison sont complètement nouveaux pour lui. Pris entre deux cultures, désespérément en quête de l'amour et de l'attention de sa mère, Misha s'échappe dans un monde fantastique peuplé d'animaux. La réalisatrice Elina Psykou relie des mondes réels et imaginaires sans à-coups dans ce film sur le passage à l'âge adulte pour toutes les générations. Une grande attention au détail, une bande originale efficace, qui soutient la nostalgie du protagoniste pour des moments passés, révèlent les nombreuses émotions qui se cachent dans cette famille multiculturelle nouvellement formée. » ●



Son of Sofia
Elina Psykou

Grèce, Bulgarie, France
2017 – 111 minutes

Production Heretic

Jury

Greta Akcijonaite,
Kino teatras «Pasaka»,
Vilnius, Lituanie

Jan Makosch,
Babylon Kino, Berlin,
Allemagne

Samo Seničar,
Mestni kino Metropol,
Celje, Slovénie

Prochains festivals > **Annecy Cinéma Italien** du 25/09 au 01/10/2017 – **Festival du film de Hambourg** du 05/10 au 14/10/2017

Sevilla European Film Festival du 03/11 au 11/11/2017 – **Loft Film Fest** (États-Unis) du 08/11 au 12/11/2017

→ SUITE DE L'ÉDITO **FRANÇOIS AYMÉ**, PRÉSIDENT DE L'AFCAE

de la diffusion des bandes-annonces et le comble serait qu'elle en soit pénalisée. Le principe de solidarité de la filière face à la mutation numérique reste d'actualité et la question aujourd'hui est de savoir dans quelles proportions, auprès de qui et sous quelles modalités. Dorénavant, le renouvellement du matériel interviendra dans des délais nettement plus raccourcis qu'avec le 35 mm et générera une charge nette supplémentaire pour une grande part de l'exploitation (ce que dit le rapport).

Compte tenu de l'importance de l'enveloppe globale des contributions numériques (des dizaines de millions d'euros par an), nous considérons que ce rapport est une première étape dans la réflexion. Il est nécessaire d'approfondir la question du renouvellement, en particulier pour les salles à l'économie la plus fragile. Le rapport évoque la possibilité de s'appuyer sur les dispositifs d'aides existants. Cela sera nécessaire, mais est-ce que cela sera suffisant ? Un autre point mérite une vigilance particulière : celle de l'équilibre des relations distributeurs-exploitants quand le coût de la copie sera devenu résiduel.

3^e sujet : la chronologie des médias. Nous sommes au début d'une nouvelle phase de concertation. La position de l'AFCAE a été développée dans le précédent édit : la préservation de l'esprit et des principes, la modulation des règles. Pour les principes : le Sénat a rappelé cet été la primauté de la salle et le fait que le droit de diffuser les films dans des conditions privilégiées était lié à la participation à leur financement. Tant mieux. Mais l'application des principes reste à suivre attentivement. On comprend bien que ce qui est à l'œuvre est l'affrontement de plusieurs logiques : un principe de régulation face à une logique économique libérale inspirée du modèle anglo-saxon ; des raisonnements à court terme basés sur un rapport économique et consumériste face à un écosystème économique durable tenant compte de la spécificité culturelle et sociale du secteur. Servir les films ou se servir des films. Servir les publics ou se servir des publics. Paramètre politique fondamental supplémentaire : l'obligation pour les opérateurs ayant une activité en France de s'acquitter des taxes afférant à ces activités. Avant de recevoir une aide du CNC, un cinéma doit être à jour du paiement de sa TSA, participant ainsi au financement de tout le secteur. Il est scandaleux que les opérateurs les plus puissants s'affranchissent de leurs obligations fiscales en pratiquant ce que l'on appelle pudiquement « l'optimisation fiscale », ce qui est, en bon français, un détournement d'argent destiné à la puissance publique. Ce qui se joue également dans les débats, c'est une question d'image et un rapport au temps. L'impératif de l'urgence, de l'immédiateté, de la modernité est régulièrement invoqué pour justifier des politiques libérales. Ainsi, on serait plus « à la page » en regardant un film chez soi, tout seul, sur un petit écran au moment de sa sortie qu'en allant dans un lieu culturel partager une séance collective sur grand écran. N'y a-t-il pas là une confusion des valeurs et, pour tout dire, une escroquerie intellectuelle dont les médias se font régulièrement les complices ?

L'AFCAE fête en septembre les 20 ans des Rencontres Nationales Art et Essai Jeune Public au cinéma *Le Méliès* à Montreuil. Nous y accueillerons Michel Ocelot, Rémi Chayé, Marek Benes, Clémentine Robach et plus de 300 exploitants (parmi les 600 cinémas labellisées Jeune Public). 20 ans : on se souvient de la sortie de *Kirikou et la sorcière*, 50 copies dans les salles Art et Essai, plus d'un million d'entrées. La démonstration que le cinéma d'animation français pouvait être ambitieux, toucher un large public et se faire une place dans ce que l'on considérait comme le domaine réservé des Américains et des Japonais. Pendant 20 ans, les producteurs, les réalisateurs, les distributeurs et les salles ont accompli un travail constant collectif qui a porté ses fruits de manière éclatante (*Ma vie de Courgette*, *Le Grand Méchant Renard*, ...). L'AFCAE, avec son groupe Jeune Public, ses documents, ses visionnements, ses ateliers, ses formations, l'émulation que cela a générée, a été moteur dans ce mouvement. Merci à Alain Bouffartigue et à Guillaume Bachy d'avoir coordonné ce travail. Merci aux membres du groupe et au personnel de s'y être investis, au CNC de nous avoir soutenus. Ce travail se fait de manière discrète, les médias accordant peu de places aux œuvres destinées aux enfants, mais c'est porteur d'avenir. Nous en sommes particulièrement fiers. ●

Programme

des 20^e Rencontres Nationales Art et Essai Jeune Public

Du mercredi 13 au vendredi 15 septembre 2017
au cinéma *Le Méliès* à Montreuil (93)

Mercredi 13 septembre

16h00 : Ouverture des 20^e Rencontres Nationales Art et Essai Jeune Public par le président de l'AFCAE en présence des personnalités invitées.
Bilan de l'action Jeune Public par le responsable et les membres du Groupe

17h00 : *Quel cirque !*, programme de courts métrages (Malavida, 35 min)

17h35 : Échange collectif : « Comment sortir de la promotion pour aller vers la critique des films Jeune Public ? » en présence de Guillemette Odicino (Télérama), Laurent Delmas (France Inter), Stéphane Dreyfus (*La Croix*), Nadège Roulet (Benshi), modéré par Stéphane Goudet (*Le Méliès*)

19h15 : *Myrtille et la lettre au père Noël*, programme de courts métrages (Cinéma Public Films, 45 min)

20h00 : *Rosa et Dara, leur fabuleux voyage*, programme de courts métrages (Folimage, 50 min)

21h00 : Cocktail dînatoire offert par la ville de Montreuil et Est-Ensemble dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville

Jeudi 14 septembre

09h30 : Ateliers pratiques au choix :

- Atelier n°1 : Cinéma et Jeux Vidéo
- Atelier n°2 : Les initiatives en direction des publics adolescents
- Atelier n°3 : Les liens entre cinéma très jeune public et les albums jeunesse
- Atelier n°4 : Aborder la question « féminin/masculin » au cinéma

11h30 : Présentation d'un film en cours de réalisation : *Croc-Blanc* d'Alexandre Espigares (Wild Bunch)

12h00 : Déjeuner libre

13h30 : Présentation et visite des studios Aardman par Florian Deleporte et Marco Gentil

13h40 : *Rita et le crocodile* de Siri Melchior (Gebeka Films, 40 min)

14h20 : Présentation d'un film en cours de réalisation : *Pachamama* de Juan Antin (Haut et Court)

14h50 : Atelier bruitage
20 ans de cinéma Jeune Public animé par Jean-Carl Feldis

15h35 : Pause

16h05 : *Mala Junta* de Claudia Huaiquimilla (Bodega Films, 1 h 30)

17h35 : Présentation d'un film en cours de réalisation : *Dilili à Paris* de Michel Ocelot (Mars Films)

18h05 : Rencontre avec des réalisateurs ayant marqué 20 ans de cinéma Jeune Public à l'AFCAE et présentation de la bande-annonce : 20 ans de cinéma jeune public

19h20 : Cocktail dînatoire offert par l'AFCAE

20h30 : *Drôles de petites bêtes* de Antoon Krings et Arnaud Bouron (Gebeka Films, 1 h 20)

22h00 : Soirée anniversaire des 20 ans des Rencontres et de Gebeka Films, en partenariat avec le distributeur aux Studios Albatros

Vendredi 15 septembre

09h15 : Atelier présenté par Cinémas 93 sur le dispositif « Ma Première Séance »

09h45 : *Ernest et Célestine en hiver* de Julien Chheng et Jean-Christophe Roger (KMBO, 50 min) : projection en présence de scolaires de la Ville

10h35 : Pause gourmande offerte pour les 10 ans de KMBO

11h05 : Bilan des 20^e Rencontres Nationales Art et Essai Jeune Public

11h25 : Présentation d'un film en cours de réalisation : *Funan* de Denis Do (BAC Films)

11h55 : *Les Moomins attendent Noël* de Jakub Wroński et Ira Carpelan (Les Films du Préau, 1 h 20)

13h15 : Fin des 20^e Rencontres Nationales Art et Essai Jeune Public

